



LES GRÉVISTES DE L'IBIS BATIGNOLLES SONT TOUJOURS DEBOUT !

ON EST PAS DES DES ESCLAVES DU 21^{ème} SIECLE!

Les grévistes de l'hôtel Ibis des Batignolles sont toujours en grève depuis le 17 juillet 2019.

Paiement à la chambre et non à l'heure, générant du travail dissimulé, cadences infernales avec 3 chambres et demie à l'heure, bas salaires, mutations sauvages, les grévistes salarié-e-s de la société de sous-traitance STN en ont marre d'être la chair à canon pour l'hôtel IBIS et le groupe ACCOR. Elles/ils disent stop à l'esclavage moderne !

STN VOYOU, LE GROUPE ACCOR COMPLICE !

Les hôtels IBIS, qui appartiennent au groupe ACCOR, sont des établissements qui font énormément de profits notamment sur le dos des salariés de la sous-traitance.

Dans cet hôtel IBIS des Batignolles, règne l'inégalité de traitement pour les salarié-e-s de la sous-traitance qui ne bénéficient pas du même statut social que les salarié-e-s embauché-e-s directement par l'hôtel (indemnité nourriture, intéressement, participation, salaires moins élevés, primes diverses etc...). **Cette situation de dumping social est inacceptable!**

Plus grave encore, la société STN pratique, avec la complicité de l'hôtelier, le travail dissimulé, avec des cadences impossibles à respecter, particulièrement pour les femmes de chambres qui doivent effectuer 3 chambres et demie par heure sans paiement des dépassements horaires.

Le groupe ACCOR et son prestataire STN ont peut-être les draps blancs mais certainement les mains sales ! C'est cela que dénoncent les grévistes de l'IBIS Batignolles depuis le 17 juillet, car **leurs revendications (au verso) sont simplement l'expression de leur refus d'être des esclaves et surtout leur aspiration à l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaires !**

C'est donc pour toutes ces raisons que les grévistes et leur syndicat CGT-HPE vous appellent au soutien et à la solidarité !

Faites un don à la caisse de grève en ligne :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/0oz7r5n8>

Ou envoyez-le à l'ordre du syndicat CGT-HPE au 78 rue Henri Barbusse, 92110, CLICHY (au dos du chèque solidarité grévistes IBIS BATIGNOLLES).

REVENDEICATIONS DES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ STN TRAVAILLANT À L'HÔTEL IBIS BATIGNOLLES

- Embauche des salariés de la sous-traitance STN GROUPE par L'hôtel IBIS BATIGNOLLES avec reprise de leur ancienneté.
- Passage à temps complets des temps partiels et des CDD en CDI.
- Arrêt des mutations des salariées partiellement inaptes et des mutations non justifiées de manière générale.
- Arrêt du harcèlement par Anne Marie gouvernante IBIS Batignolles.
- Versement d'une indemnité nourriture égale à 7,24 € par jour travaillé (2 Minimum Garanti) et d'une prime de lit supplémentaire de 2€ par lit.
- Installation d'une pointeuse électronique infalsifiable avec remise d'un relevé horaire hebdomadaire à chaque salarié.
- Prime de nettoyage et repassage des vêtements de travail égale à 22 € par mois (1€ par jour travaillé) et fourniture de 2 tenues de travail par an en coton.
- Classement en catégorie B de l'ensemble des salariés de STN : Femmes de chambre, équipiers : AQS1B, AQS2B après 2ans, AQS3B après 5 ans Gouvernantes : CE1, CE2 après 2 ans, CE3 après 5ans
- Suppression de l'abattement illégal de 8%.
- Suppression de la clause de mobilité.
- Prime d'habillement-déshabillage 250 € par an.
- Remboursement des transports à 100%.
- Diminution cadence indicative du nombre de chambres à 2 chambres 1/ à l'heure.
- Election de deux délégués de proximité de la société STN au sein de l'hôtel IBISBATIGNOLLES.
- Paiement des salaires le 1^{er} du mois.
- Paiement des jours de grève

**VENEZ NOMBREUX-SES sur le piquet et SOYEZ
SOLIDAIRES !**

<https://www.lepotcommun.fr/pot/0oz7r5n8>

